Département du Morbihan

Commune de la Vraie Croix

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'Approbation

Pièce n°3
Règlement

Vu pour être annexé à
la délibération du 03-03-2005,
Le Maire

Document graphique
n°1

Code: U211 — Echelle: 1/5000

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Élaboration	10.01.1984		14.12.1989
Révision n°1			
Elaboration du PLU	07.06.2001	01.04.2004	03.03.2005

Paysages de l'Ouest
33 boulevard Einstein
44300 Nantes
Tél: 02 40 76 56 56 Fax: 02 40 76 01 23
E-mail: paysages.de.louest@wanadoo.fr

Responsables du dossier:
Directeur d'études: H. LE MANCQ
Chargé d'études: P.Y. MEVEL
Dessinateur infographe: B.BIROT

Légende

Zone urbaine:

- Ua — Secteur central ancien
- Ub — Secteur d'habitat pavillonnaire
- Ui — Secteur d'activités industrielles

Zone à urbaniser:

- 1AUa — Secteur de développement urbain à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- 1AUi — Secteur de développement urbain à court ou moyen terme à vocation d'activités
- 2AU — Secteur de développement urbain à plus long terme

Zone agricole:

- A — Secteur destiné aux activités agricoles
- Ab — Secteur agricole non constructible
- Ai — Secteur destiné à un ecosite

Zone naturelle:

- N — Secteur de protection des sites et paysages
- Nh — Hameaux où sont autorisées les constructions neuves
- Nl — Secteur destiné aux activités de sports et de loisirs
- Nr — Secteur où sont autorisés les changements de destinations.

- Haies à préserver (Art. L 123.1 7° du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés
- Boisements à créer
- Emplacements réservés

1. Franchissement de voie ferrée et aménagement de carrefour
2. Liaison piétonne
3. Liaison routière
4. Liaison routière
5. Extension du cimetière et aménagement d'un parc de stationnement
6. Sentier pédestre
7. Aménagement des abords de la fontaine
8. Elargissement de voie

- Marge de recul des constructions par rapport à l'axe de la voie
- Secteur de nuisances sonores dues à la RD775
- Sites archéologiques identifiés
- Itinéraire de randonnée à préserver